blanche. Premier vendredi du mois consacré à honorer le Sacré-Cœur de Jésus.

Samedi 6. — Saint Jean devant la porte Latine, apôtre, plongé dans l'huile bouillante et retiré saint et sauf, puis exilé à Pathmos. — Double-majeur, couleur rouge. Premier samedi du mois consacré à honorer le Cœur Immaculé de Marie.

DIMANCHE 7 MAI, — Quatrième dimanche après Pâques.

INFORMATIONS

Indulgences attachées au mois de Marie

1º Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de prière, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de 300 jours pour chaque fois (Pie VII, Rescrit du 21 mars 1815);

2º De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois au choix ou l'un des huit premiers jours du mois suivant, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife.

Ces indulgences, accordées pour dix ans par Pie VII (21 mars 1815), ont été par lui, le 18 juin 1822, confirmées à perpétuité. Elles sont applicables aux âmes du purgatoire.

Examens d'Instruction religieuse

Les examens d'Instruction religieuse de l'année scolaire 1949-1950 sont prévus pour les dates suivantes :

a) Examen écrit.

1º Le jeudi 11 mai pour les élèves de la classe de troisième des

Cours Complémentaires;

2º Le mardi 6 juin pour les élèves des classes de quatrième et de cinquième des Cours Complémentaires, pour les élèves de seconde, de troisième et de quatrième de l'Enseignement secondaire, pour les Religieuses du brevet élémentaire et du brevet supérieur.

b) Examen oral à partir du lundi 19 juin.

Les inscriptions devront parvenir à M. le chanoine Guihal, 116, rue. Bressigny, Angers, avant le 6 mai pour l'examen du 11 mai; avant le 1er juin pour l'examen du 6 juin.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour les séries ne comportant qu'un écrit et 50 francs pour les séries qui comportent un écrit et

un oral.

E. Bonneau, Directeur de l'Enseignement libre.

Apostolat de la Prière

Intention de mai : La pratique de la justice sociale.

Dans sa prière pour l'Année sainte, le Saint-Père a inséré cette demande : « O Père céleste, avivez dans les âmes... la faim et la soif de la justice sociale et de la charité. » La justice nous prescrit